

**ARRETE PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES NON ELUES
NOMMEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Le Maire de CADENET,

VU, les articles L 123-6 et R 123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU, la délibération n° 35/2026 du 13 avril 2026 fixant à 5 le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS ainsi que l'élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS,

Considérant les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées.

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de CADENET :

- Madame Elizabeth TROCHU, présidente de l'Epicerie Solidaire,
- Madame Christine CASTAGNE, responsable de l'AMICIAL,
- Monsieur Gilbert MARIGNANE, président du Temps du Renouveau,
- Madame Patricia ZUCCA, présidente de l'Union des Mutuelles de Vaucluse,
- Madame Annie BERGE, personne qualifiée.

Article 2 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générales des Services de la commune de CADENET Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Pertuis sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressées et inscrit au recueil des actes administratifs de la commune et copie en sera adressée au Préfet.

A Cadenet, le 30 avril 2026

Notifié aux intéressées

Le Maire,
Jean Marc BRABANT

Elisabeth TROCHU, le
(signature)

Christine CASTAGNE, le
(signature)

Gilbert MARIGNANE, le
(signature)

Patricia ZUCCA, le
(signature)

Annie BERGE, le
(signature)

